

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-YAN

Séance du Lundi 20 Mars 2017

Madame Le Maire ouvre la séance à 20H30

M. Patain Olivier est élu secrétaire de séance

Membres présents

Bernigaud Roger, Campagnani Jean Philippe, Caron Jean, Desroches Laurent, Grillet Bernard, Grillet Jean Pierre, Guerin Yannick, Lemoine Isabelle, Merle Emilie, Meunier Marilyne, Patain Olivier, Philippe Catherine, Ponsot Elisabeth, Thourault Madeleine.

Membres absents excusés : Nadège Renaud qui donne pouvoir à Elisabeth Ponsot

Le quorum est atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 13 Février 2017
- Compte administratif et compte de gestion 2016 du budget principal de la commune et du budget assainissement
- Affectation des résultats 2016
- Finances : autorisation de signature de prêt
- Communauté de communes Le Grand Charolais : point de situation sur la fiscalité communautaire et informations diverses
- Questions et informations diverses

Approbation du compte rendu de la réunion du 15 Février 2017 :

Le compte rendu a été transmis avec l'ordre du jour de la réunion de ce soir. Madame le Maire demande aux conseillers municipaux si des modifications sont à apporter au compte rendu et propose au conseil de passer directement à l'approbation du compte rendu.

Le conseil approuve ce compte-rendu à l'unanimité.

Compte administratif et compte de gestion 2016 du budget principal de la commune et du budget assainissement :

Mme le maire passe la parole à M. Patain, adjoint aux finances, qui fait une présentation des comptes administratifs 2016 qui ont été déjà vu par la commission finances.

Budget principal 2016 :

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Section de fonctionnement	681 100,19 €	653 117,86 €	- 27 982,33 €
Section d'investissement	117 939,75 €	199 634,28 €	81 694,53 €

Résultat global :

Budget assainissement 2016

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Section de fonctionnement	72 282,23 €	78 718,07 €	6 435,84 €
Section d'investissement	34 444,87 €	177 614 €	143 169,13 €

Résultat global :

Mme le maire quitte la séance. M. Grillet Bernard, doyen d'âge, fait voter les comptes administratifs 2016 du budget principal de la commune et du budget assainissement qui sont adoptés à 13 voix pour.

Au retour de Mme le maire, M. Patain fait lecture du contenu du courrier reçu de Mme Dard Isabelle, trésorière de la collectivité, qui indique la conformité du compte de gestion du budget de la commune et de l'assainissement.

Mme le maire fait adopter les comptes de gestion 2016 du budget principal de la commune et du budget assainissement qui sont conformes aux comptes de gestion du trésorier de la collectivité à l'unanimité.

Affectation des résultats 2016

M. Patain, adjoint aux finances, fait part de l'affectation des résultats qui sont adoptés à l'unanimité.

Finances : autorisation de signature de prêt

Mme le maire et Olivier Patain, adjoints aux finances ont rencontrés différentes agences bancaires afin d'obtenir des propositions dans le cadre de la réalisation d'un emprunt, prévu au budget 2016 mais, à ce jour non réalisé. Un nouvel emprunt devrait être inscrit au budget prévisionnel 2017 d'un montant de 150 000 € sur le budget principal de la commune. N'ayant pas reçu l'ensemble des propositions, il est décidé de reporter ce point à la prochaine réunion de conseil municipal.

Communauté de communes Le Grand Charolais : point de situation sur la fiscalité communautaire et infos diverses

La création de la communauté de communes Le Grand Charolais induit un passage à la taxe professionnelle unique pour l'ensemble du territoire. Ce passage en FPU implique le transfert de fiscalité économique à la communauté de communes, le débasage de la part de la part départementale de la taxe d'habitation, l'harmonisation des taux de fiscalité sur l'ensemble du territoire ainsi que la fixation d'attributions de compensation aux communes qui compensent le transfert de fiscalité à l'EPCI. L'attribution de compensations constitue une dépense obligatoire pour la communauté de communes.

De même a été transférée la compétence de contribution au SDIS qui fait l'objet de l'attribution d'une AC dérogatoire pour les communes de l'ex- CCPLM.

Lors de sa séance du 06/03/2017, le conseil communautaire a délibéré sur les taux de fiscalité communautaire qui seront appliqués en 2017. Les taux applicables sont les suivants :

Taxe d'habitation : 18,68 %

Taxe foncière : 11,68 %

Taxe sur foncier non bâti : 12,57 %

Concernant la CFE (la contribution foncière des entreprises), le taux cible a été fixé à 26,15 % avec un lissage sur une période maximum de 12 ans.

De même ont été abordé la question des attributions de compensation accordées aux communes. L'AC dérogatoire pour la commune de St Yan va faire l'objet d'une délibération lors du prochain conseil communautaire afin qu'elle soit alignée sur le montant de l'AC de droit commun, soit 146.327 €. Il faudra que le conseil municipal délibère sur le montant de l'AC dérogatoire.

Le prochain conseil communautaire aura lieu le 29/03.

Questions et informations diverses :

1/ Voie verte

Suite à une rencontre avec les services du Conseil Départemental concernant le prolongement de la voie verte en direction de Paray le Monial, le tracé emprunte l'ancienne voie de chemin de fer. Le premier pont à proximité du parking actuel sera détruit, la voie verte sera reprofilée, le pont au dessus de l'Arconce sera rénové et sécurisé. La voie verte empruntera ensuite la rue Jules Ferry en itinéraire partagé et viendra traverser la RD par le plateau traversant. Le tablier du petit pont de la rue Lommel sera refait. Les travaux ont déjà commencé et devraient être terminés sur le premier semestre 2018.

2/ Missions facultatives Centre de Gestion

Le CDG propose à l'ensemble des communes un certain nombre de missions facultatives auxquelles les communes peuvent souscrire. Un nouveau service vient d'être mis en place, il s'agit d'un service de médecine de santé au travail. Ce service sera effectif à compter du 01 avril 2017. Il est

donc nécessaire de reprendre une délibération permettant à la commune d'utiliser les services de la convention cadre Missions Facultatives du CDG 71. Mme le maire fait part des différents services possibles. Chaque mission fait l'objet de conditions différentes.

Le conseil municipal délibère favorablement à l'unanimité pour l'adhésion de la commune aux missions facultatives du Centre de Gestion qui peuvent être activées en fonction des besoins de la collectivité.

3/Planning de permanence pour élection présidentielle

Les élections présidentielles auront lieu le 23 avril et le 07 mai 2017. Il est nécessaire de prévoir le planning des permanences, les bureaux de vote seront ouverts jusqu'à 19 H00. Chaque membre du conseil se positionne sur un créneau horaire.

4/Free Mobile

Suite au dépôt du dossier auprès de la DDT pour l'installation de l'antenne Free Mobile, le SYDESL avait chiffré un reste à charge pour la commune évalué à plus de 15 000 €. Après différents échanges avec la DDT et le Sydesl, il s'avère que cette somme peut être prise en charge complètement par Free. Nous avons reçu en fin de semaine dernière le chiffrage établi par le Sydesl avec mention de la prise en charge financière par Free d'un montant de 15 900 € HT. Il est cependant nécessaire que le conseil délibère sur cette question. L'extension sera affectée uniquement à l'alimentation de l'antenne Free car située dans un périmètre non constructible de la commune L'article L 332.8 permet cette prise en charge. Mme le maire attend confirmation de la DDT sur la validité de cet article de loi. Le conseil délibèrera lors d'une prochaine séance.

5/Course cycliste du TBCO

Comme chaque année, le TBCO (tour du charolais brionnais) passe par la commune le 21 mai. Il est nécessaire de donner un avis sur la réalisation de la manifestation. Le conseil émet un avis favorable. Mme le maire informe le conseil que les organisateurs sont à la recherche de signaleurs.

6/ Bibliothèque municipale

La bibliothèque a transmis ses demandes d'achat pour l'année 2017. Cette question sera vue lors de la préparation du budget par la commission finances.

9/ Prochaines dates

Prochain conseil municipal : 11/04/2017

Commission finances : 01/04/2017 à 9h30

Commission bâtiments : 25/03/2017 à 10 H 30

Mme Le Maire clôt la séance à 22H30

Le secrétaire de séance,
Olivier PATAIN

